



**RESEAU d' Echanges
Réciproques de Savoirs de
Verrières-le-Buisson**

site internet : rersvlb91370

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE**

du 9 décembre 2022

au Moulin de Grais de VERRIERES-le- BUISSON

La séance débute à 14h30 après l'**émargement de la feuille de présence.**

30 adhérents ont émargé la feuille de présence, sur les 82 personnes inscrites à ce jour

Rapport moral et financier

Françoise MITENNE, Présidente, prend la parole et après avoir remercié les adhérents présents, remercie plus particulièrement les animateurs.

Puis elle lit le rapport moral et le rapport d'activités .

Il y avait 101 adhésions avant la période de Covid et 75 en 2020
10 activités sont proposées de façon régulière et 10 de façon semi-régulière ou ponctuellement, elle note également que 7 nouvelles activités ont été créées : Autohypnose, Relaxation, Analyse transactionnelle, Café-philo, Bricolage , Atelier photo, Balades en forêt

Elle note également que notre association ne reçoit pas de subventions de la mairie, mais que le prêt des salles correspond à environ 10500E pour l'année.

Le résultat du vote est le suivant :

Contre	3 voix
Abstentions	3 voix
Pour	24 voix

Le rapport financier est lu par Daniel **Guérinot, Trésorier adjoint**

Le changement de compagnie d'assurances, en passant de Groupama au Crédit Mutuel, a permis de diminuer le coût de ce poste.

L'ancien contrat avait été payé pour un an jusqu'en novembre 2022. Le nouveau allant du premier juillet 2022 au 30 juin 2023, la partie de juin à novembre 2022 déjà payée par le contrat précédent nous a été remboursée soit 66,22 € sur notre crédit.

Le logiciel Mona revient à 120 € / an.

Le bilan financier prévisionnel 2022-2023

interpelle car les comptes ne sont pas équilibrés. Il est excédentaire.

La Trésorière dit que le bilan financier de notre association a toujours été présenté ainsi et voté à l'unanimité, fait confirmé par l'ex-trésorière présente dans la salle..

(sur ce sujet cf P.S.)

Le résultat du vote est le suivant :

Contre	2 voix
Abstentions	9 voix
Pour	19 voix

Problèmes, Situation :

Maggy Poignant , Trésorière, prend la parole.

Elle propose aux animateurs de vérifier les inscriptions des participants. Elle évoque aussi le fait qu'il n'y a pas toujours de retour au niveau des ateliers.

Elle suggère aussi qu'il serait sans doute utile de se rendre aux séances de formation à Evry (FORESCO) pour améliorer notre gestion des offres/demandes / problèmes et se réimprégner de l'esprit RERS et afin également d'utiliser et de rentabiliser l'acquisition du logiciel Mona spécifiquement adapté aux échanges.

Une adhérente fait remarquer que le mercredi n'est pas favorable pour la participation des personnes qui s'occupent de leurs petits-enfants. C'est malheureusement le seul jour de la semaine où la mairie peut nous allouer un créneau/salle régulier en soirée.

Puis elle explique qu'elle même, Trésorière ainsi que la Présidente et le Trésorier adjoint ne renouvellent pas leur mandat , conformément aux statuts.

Appel à candidatures :

Léa Iranzo, cofondatrice avec Josette Ancelin, du réseau, propose de former un Conseil d'Administration, avec des personnes, « parti prenante ».

Il sera nécessaire de modifier les statuts, cela n'entraînera pas de changement vis à vis de la mairie.

Se présentent :

- | | |
|---------------------|----------------------|
| - Léa IRANZO | Noëlle AHMADI |
| - Josette ANCELIN | Maryse ROULEAUD |
| - Nicole QUETIN | Odile AUDOUIN |
| - Catherine LEPEN | Martine TINE |
| - Marielle BALLIERE | Christiane LANGANNAY |
| - Josiane BOURGUET | Agnès de FROBERVILLE |

Une **AGE** s'avérant nécessaire afin de procéder à de nouvelles élections, la date retenue est le **11 Janvier 2023 à 18h30 à la Maison Vaillant** à Verrières

La séance se termine à 16h30.

La Présidente
F. Mitenne

La Trésorière
M. Poignant

Le Trésorier adjoint
D. Guérinot

P.S. : Vérification faite après AG concernant la présentation du bilan financier :

La présentation faite est également possible , en effet un bilan **excédentaire** n'est gênant que **lorsqu'il reçoit des subventions, car celles-ci peuvent être revues à la baisse** par voie de conséquence.